



RAPPORT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
2025

Sommaire

Introduction	4
1. Santé, solidarité	8
2. Climat, eau, énergie et espaces naturels	10
3. Éducation, parentalité et citoyenneté	12
4. Enseignement supérieur et formation	14
5. Qualité de vie au quotidien	16
6. Emploi et insertion professionnelle	18
7. Soutien et solidarité avec les communes et intercommunalités	20
8. Sport pour tous, sport adapté et sport de haut niveau	22
9. Culture et tourisme	24
10. Infrastructures et mobilités	26

Mot du Président

Agir aujourd'hui pour préserver demain : telle est l'ambition qui guide l'action du Département de l'Aube et qui trouve toute sa traduction dans ce rapport annuel sur le développement durable, présenté conformément aux exigences de la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010.

À l'heure du débat d'orientation budgétaire, ce document constitue bien plus qu'un exercice réglementaire. Il est un outil de transparence, d'évaluation et surtout d'aide à la décision, au service d'une action publique responsable, cohérente et tournée vers l'avenir. Il témoigne de la manière dont nos politiques départementales s'inscrivent dans une vision globale, conciliant impératifs sociaux, environnementaux et économiques.

Face aux défis majeurs du XXI^{ème} siècle — changement climatique, préservation des ressources, fractures sociales et territoriales, transitions démographiques et numériques — le Département de l'Aube a fait le choix d'un développement durable concret, ancré dans les réalités de notre territoire et utile au quotidien de nos concitoyens.

Qu'il s'agisse de lutter contre le dérèglement climatique par une gestion plus sobre et plus intelligente de l'énergie et de l'eau, de préserver notre biodiversité et nos espaces naturels, de renforcer la solidarité envers les plus fragiles, de favoriser l'épanouissement de chacun par l'éducation, la culture, le sport ou encore de soutenir un développement économique responsable et créateur d'emplois, l'ensemble de nos actions s'inscrit dans les cinq grandes finalités du développement durable.

Ce rapport illustre également une méthode : celle du partenariat, du dialogue et de l'innovation. Avec les communes et intercommunalités, les acteurs associatifs, économiques, éducatifs et institutionnels, le Département agit comme un facilitateur et un moteur, attentif à l'équilibre entre territoires urbains et ruraux, entre générations, entre exigences immédiates et responsabilités de long terme.

Enfin, je tiens à saluer l'engagement des agents départementaux, dont le travail quotidien rend possibles ces avancées, ainsi que celui de nos partenaires, sans lesquels aucune transition durable ne peut réussir.

Faire du développement durable un levier de cohésion, de justice sociale et d'attractivité territoriale : telle est la conviction qui guide notre action. Ce rapport en est la démonstration et doit nourrir nos réflexions collectives pour bâtir, ensemble, une Aube plus forte, plus solidaire et plus durable.

Philippe Dallemande
Président du Conseil départemental de l'Aube

Introduction

La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Loi Grenelle 2, a introduit pour le Président du Conseil départemental l'obligation de présenter un rapport annuel sur la situation de la collectivité en matière de développement durable.

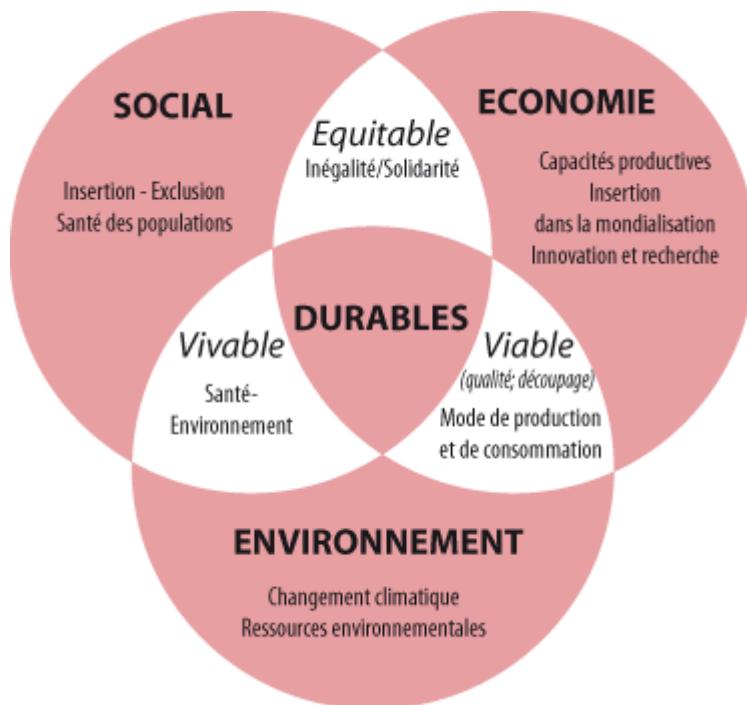
Ce rapport est présenté à l'occasion de la séance portant sur le vote du débat d'orientation budgétaire dans la mesure où il constitue un outil d'aide à la décision annuelle pour débattre et planifier des actions qui visent à répondre aux cinq finalités suivantes :

- la lutte contre le changement climatique ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Le rapport couvre les champs des politiques tournées vers les territoires et les habitants, le fonctionnement interne du Département ainsi que les principes de gouvernance mis en place.

Le développement durable est défini pour la première fois en 1987 dans un rapport de l'Organisation des Nations Unies, il prend en compte le fait que la Terre est dotée de ressources limitées et que l'usage de ces ressources doit être optimisé afin de les préserver pour les générations futures.

Le développement durable prend en compte les aspects sociétaux, écologiques et économiques afin de bâtir un futur durable.



Source : Ministère de la transition écologique

Méthodologie

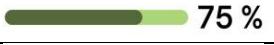
La rédaction de ce rapport est pilotée par la Direction transition écologique, mobilités et aménagement, avec la collaboration de l'ensemble des services de la collectivité.

Le Rapport Annuel de Développement Durable (RADD) se structure autour des 10 priorités pour l'Aube de la mandature 2021-2028, figurant dans le Plan d'actions du Département pour une Aube forte, solidaire et innovante, à savoir :

- santé et solidarité ;
- climat, eau, énergie et espaces naturels ;
- éducation, parentalité et citoyenneté ;
- enseignement supérieur et formation ;
- qualité de vie au quotidien ;
- emploi et insertion professionnelle ;
- soutien et solidarité avec les communes et intercommunalités ;
- sport pour tous, sport adapté et sport de haut niveau ;
- culture et tourisme ;
- infrastructures et mobilités.

Ce rapport est structuré de la manière suivante :

- dix chapitres reprenant les 10 orientations du guide citées précédemment ;
- chaque chapitre se décompose en actions accompagnées d'une ou deux actions phares et précise la manière dont l'action publique du Département répond aux 17 objectifs de développement durable définis par l'ONU ;
- chaque action est évaluée à travers un indicateur :
 - soit, une coche  pour les actions pluriannuelles et récurrentes
 - soit, une jauge d'état d'avancement pour les projets :

	0 %	Action en état de projet
	25 %	Action en cours de réalisation (pré étude)
	50 %	Action bien avancée
	75 %	Action très bien avancée
	100 %	Action terminée

- Un logo **NOUVEAU** signale les nouvelles actions qui figurent dans le rapport

La déclinaison des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) mis en place par l'ONU

1 PAS DE PAUVRETÉ 	ODD 1 : Pas de pauvreté → éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.
2 FAIM «ZÉRO» 	ODD 2 : Faim Zéro → éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	ODD 3 : Bonne santé et bien-être → donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges.
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	ODD 4 : Éducation de qualité → assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	ODD 5 : Égalité entre les sexes → parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	ODD 6 : Eau propre et assainissement → garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	ODD 7 : Energie propre et d'un coût abordable → garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	ODD 8 : Travail décent et croissance économique → promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure → bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	ODD 10 : Inégalités réduites → réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	ODD 11 : Villes et communautés durables → faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.
12 CONSUMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	ODD 12 : Consommation et production responsables → établir des modes de consommation et de production durables.
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques → prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.
14 VIE AQUATIQUE 	ODD 14 : Vie aquatique → conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins de développement durable.
15 VIE TERRESTRE 	ODD 15 : Vie terrestre → préserver les écosystèmes terrestres en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces → promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins de développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs → promouvoir des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile sont nécessaires pour la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD) au niveau mondial, national, régional et local. Ces partenariats doivent être inclusifs, construits sur des principes et des valeurs communes, et plaçant au cœur de leur préoccupation les peuples et la planète.

1. Santé, solidarité



<u>Actions</u>	<u>Chiffres clés</u>	<u>Avancées des actions</u>	<u>Cible</u>
Rénovation du Centre Départemental de l'Enfance	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de la loi Egalim dans l'activité de la cuisine centrale du CDE Lancement d'une réflexion sur la production d'eau chaude et récupération eau de pluie (en cours) Utilisation systématique de peintures murales sans solvant chimique 	75 %	Enfants, mineurs non accompagnés
Mise en place, par le Centre de Santé Sexuelle, de consultations de télémédecine au sein des infirmeries scolaires, à titre expérimental	<ul style="list-style-type: none"> Initiative déployée par le Ministère de la santé et de la prévention dans le cadre de la stratégie « Ma Santé 2022 » Deux grands axes : développement des prescriptions dématérialisées et renforcement de la télémédecine 	50 %	Collégiens
Projet d'unité pour personnes handicapées vieillissantes	<ul style="list-style-type: none"> Réflexion conjointe avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Établissement Public de Santé Mentale de l'Aube (EPSMA) pour proposer des équipes mobiles pluri-institutionnelles pour étayer la pratique des établissements existants 	50 %	Séniors et personnes en situation de handicap
Maintien à domicile des séniors	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostics ergothérapiques avec suivi des mises en œuvre d'aides techniques et/ou aménagement du logement et soutien à l'usage de ces dispositifs Création d'une ergothèque itinérante, et partenariat avec une recyclerie spécialisée dans les aides techniques 		Séniors
Fonds solidarité logement (FSL) Lutte contre la précarité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> 50 Coaching Energie à domicile avec Régies Services en 2024/2025 Enrichissement de l'offre par la « Visite conseil à l'entrée dans le logement » pour permettre aux familles une meilleure maîtrise du chauffage Action de médiation entre locataires et bailleurs portée par l'ADIL dont l'objectif est d'améliorer la qualité énergétique des logements. 		Tout public
Démarche autour des violences conjugales et de l'enfance	<ul style="list-style-type: none"> Lancement de la démarche en juin 2023 Depuis janvier 2024, 202 femmes ont été soutenues par des assistants sociaux 		Tout public

Les informations préoccupantes adultes vulnérables

Tout citoyen en situation de vulnérabilité doit être protégé contre les violences et négligences qu'il ne peut prévenir seul. Le Département, compétent en matière de protection, constate une hausse importante des informations préoccupantes concernant les adultes vulnérables : 212 situations en 2020, contre 275 en 2022.

Ces informations préoccupantes sont intégrées au Schéma départemental de l'autonomie 2025-2029, adopté en juin 2025.

Face à cette augmentation, une organisation transversale de recueil, d'évaluation et de traitement des alertes a été structurée au sein du Pôle des solidarités, en lien avec la Direction Autonomie et la MDPH.

La loi n° 2024-317 du 8 avril 2024, visant à construire la société du Bien Vieillir et de l'Autonomie, renforce cette dynamique en créant une cellule dédiée au traitement des situations de maltraitance.

Un document de référence a ainsi été élaboré pour formaliser les procédures internes et rendre visible l'ensemble du dispositif. Cette organisation garantit une coordination efficace pour assurer la protection, la prévention, le suivi et l'accompagnement des personnes adultes vulnérables.

Démarche autour des violences conjugales et de l'enfance

Le Département de l'Aube a lancé en 2023 le projet « Violences conjugales et enfance » afin de renforcer l'accompagnement des victimes dans un contexte marqué par une forte hausse des signalements et par les conséquences particulièrement graves des violences sur les enfants.

Ce projet s'appuie sur un travail collectif mené avec de nombreux partenaires institutionnels et locaux, et a déjà permis de mettre en œuvre plusieurs actions concrètes, comme la formation des personnels d'accueil dans les Maisons des Solidarités Départementales, la distribution de kits d'urgence pour les femmes quittant leur domicile ou encore la création de groupes de parole destinés aux enfants exposés aux violences.

Ces mesures s'ajoutent à l'Aide d'urgence aux Victimes de Violences Conjugales, qui a permis de soutenir plus de 200 femmes depuis la fin de l'année 2023. De nouvelles actions ont été programmées en 2025, notamment la formation des travailleurs médico-sociaux et l'application de recommandations visant à mieux protéger les enfants et à améliorer encore l'accompagnement des victimes.

En complément de cette démarche, le Département a été retenu pour expérimenter le "Pack nouveau départ" qui vise à lever les obstacles qui empêchent les victimes de violences conjugales de quitter leur conjoint violent.

Coordonné par le Département, ce dispositif repose sur une prise en charge rapide, sécurisée et coordonnée entre l'ensemble des acteurs du territoire. Il permet de renforcer la détection des situations à risque, d'assurer un accompagnement global et adapté à chaque situation et de sécuriser le parcours des victimes au moment critique de la séparation, étape durant laquelle les risques de violence grave ou mortelle sont particulièrement élevés.

Ce dispositif constitue ainsi un outil essentiel pour éviter les ruptures de parcours, faciliter l'accès aux aides disponibles et offrir aux victimes les meilleures conditions possibles pour reconstruire leur vie.

2. Climat, eau, énergie, espaces naturels



Actions	Chiffres clés	Avancées des actions	Cible
Installation de vannes connectées On'connect Switch pour détecter les fuites d'eau	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place au Centre Sportif de l'Aube, à l'Hôtel du Département et au collège Max Hulin à Bouilly 	25 %	Bâtiments CD10
Installation de systèmes de pilotage et de gestion à distance des fluides énergétiques	<ul style="list-style-type: none"> Expérimentation au collège Othe-et-Vanne à travers des capteurs connectés pour le suivi des consommations Objectif : généraliser le dispositif à l'ensemble des bâtiments départementaux d'ici 2027 À partir de 2027, obligation étendue aux bâtiments dont le système CVC dépasse 70 kW 25 collèges et environ 55 autres sites départementaux concernés sur 110 propriétés 	25 %	Bâtiments CD10
Réhabilitation de l'éclairage public du Parc logistique de l'Aube	<ul style="list-style-type: none"> Réhabilitation complète de l'éclairage public avec passage en LED fin 2025 – remplacement de 118 luminaires Consommation réduite de moitié (de 275 W à 114 W) 		Tout public
Tri et recyclage papier + Valorisation biodéchets au CDE	<ul style="list-style-type: none"> Déchets triés et recyclés ou valorisés Biodéchets transformés en méthane et digestats fertilisants agricole par prestataire 		Département
Soutien à l'association Biogaz Vallée	<ul style="list-style-type: none"> Cotisation annuelle : 5 K€ + mise à disposition d'un ingénieur pour 80 % du temps de travail dont la moitié gracieusement 		Entreprises
Revente et réemploi des véhicules du SARM	<ul style="list-style-type: none"> La collectivité a été distinguée en catégorie Bronze « Programme Meilleurs Vendeurs AGORA Store 2025 » pour son engagement en faveur du réemploi et d'une gestion responsable du patrimoine public. Revente de 45 matériels : 32 véhicules légers, 6 camions, 4 tracteurs – action ayant généré 180 530 € de recettes 		Département
Soutien au Club d'Écologie Industrielle de l'Aube (CEIA)	<ul style="list-style-type: none"> Cotisation : 700 € + mise à disposition gracieuse pour 20 % du temps de travail d'un ingénieur 		Entreprises
Subvention au Parc naturel régional de la Forêt d'Orient PNRFO	<ul style="list-style-type: none"> Cotisation annuelle : 384 K€ 		PNRFO
Plantation de haies aux entrées de villages	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de la vitesse des véhicules à l'entrée des villages et développement de la biodiversité 2 communes : La Saulsotte et Vallant-Saint-Georges 	25 %	Tout public
Tri des déchets dans les collèges + Hôtel du Département et Centre de congrès	<ul style="list-style-type: none"> Equipement de la plupart des restaurations scolaires de tables de tri et de composteurs dans les collèges avec formation de référents Hôtel du Département et Centre de Congrès : mise en place de pôle de tri (papier, ordures ménagères, contenant recyclables) et biodéchets, piles et ampoules 	75 %	Département
Espaces naturels sensibles	<ul style="list-style-type: none"> 3 sites labellisés : les prairies humides de Davrey, les prairies du Ham (Hampigny) et le Savart du Bas de Vau (Sainte-Maure) 3 sites en cours de labellisation : l'Etang du Grand Verdat (Epothémont), le parc de la Rochefoucauld (Estissac) et la pelouse du Moulin à Vent (Baroville) 		Tout public

Gestion durable des ressources : énergie et eau

Déploiement d'une solution connectée au collège Othe-et-Vanne

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le décret BACS impose aux bâtiments tertiaires dotés de systèmes de chauffage, ventilation ou climatisation (CVC) de plus de 290 kW d'être équipés d'un système d'automatisation et de contrôle afin d'optimiser leur performance énergétique. Cette mesure complète le décret tertiaire, qui fixe des objectifs ambitieux de réduction des consommations : -40 % en 2030, -50 % en 2040 et -60 % en 2050.

Dans ce cadre, le Département de l'Aube a engagé une phase pilote au collège Othe-et-Vanne, avec le déploiement d'une solution de gestion des fluides énergétiques par capteurs connectés. Cette expérimentation, à vocation à être étendue d'ici 2027 à l'ensemble des bâtiments départementaux dotés d'un système CVC supérieur à 70 kW.

La solution permet la conformité réglementaire, la réduction des consommations, l'automatisation de la température selon l'occupation des locaux et le pilotage à distance des équipements.

Le chantier, débuté en avril 2025, a vu l'installation de 72 capteurs multifonctions (CO₂, température, humidité), 19 capteurs de présence, 17 capteurs chaudière et 140 vannes thermostatiques connectées. L'ensemble a été relié à la plateforme Flex4IoT, pour un investissement de 112 000 € TTC, intégralement financé par le Département.

Pilotage intelligent de la ressource en eau

Dans une logique complémentaire, le Département a expérimenté la solution ON'connect™ Switch sur trois sites pilotes : le Collège Max Hutin, l'Hôtel du Département et le Complexe Sportif de l'Aube.

Ce dispositif assure la surveillance en temps réel des réseaux d'eau et la détection automatique des fuites, permettant de prévenir les dégâts des eaux et de préserver la ressource.

Installée en novembre 2023 sur sept réseaux, la solution a démontré son efficacité : 100 % des équipements sont opérationnels et le système d'alerte envoie automatiquement des notifications en cas d'anomalie. Cette réactivité favorise une intervention rapide, limite les pertes en eau et contribue à une gestion durable et raisonnée du patrimoine départemental.



3. Éducation, parentalité et citoyenneté



Actions	Chiffres clés	Avancées des actions	Cible
Transport d'élèves ou étudiants en situation de handicap, transports occasionnels des collégiens	<ul style="list-style-type: none"> 347 élèves en situation de handicap inscrits aux transports adaptés Budget pour l'année scolaire 2024-2025 : environ 1,8 M€ Transports occasionnels : <ul style="list-style-type: none"> Chœur de l'Aube Conseil départemental Jeunes (30 K€) 		Elèves en situation de handicap
Travaux d'accessibilité dans les collèges et l'ensemble des bâtiments départementaux	<ul style="list-style-type: none"> Fin 2025, les 25 collèges aubois seront totalement accessibles Objectif : en mars 2028, 60 établissements recevant du public du CD10 seront entièrement accessibles 		Personnes en situation de handicap
Engagement citoyen, développement de la créativité et plaisir de l'expression orale	<ul style="list-style-type: none"> Organisation du concours d'Eloquence de l'Aube en partenariat avec la Fondation UTT en faveur des élèves de 4^{ème} et 3^{ème} des collèges du département 		Collégiens
Dispositif CARAVELLE	<ul style="list-style-type: none"> Garantir l'accès de tous les collégiens à une éducation artistique et culturelle de qualité grâce à la prise en charge partielle des transports vers des sites définis, fixée à 5 € par collégien par année scolaire 		Collégiens
Programme de modernisation / restructuration des collèges publics	<ul style="list-style-type: none"> Enveloppe prévisionnelle du programme : environ 50 M€ jusqu'en 2030 		Collégiens
La Maison des 1000 jours	<ul style="list-style-type: none"> Lieux de ressource et de prévention pour les parents et les professionnels Objectifs : lutter contre les inégalités de naissances et briser l'isolement parental Co pilotage avec la CAF de l'Aube En 2025 : ouverture de deux nouvelles Maisons des 1000 jours qui viennent étoffer le réseau départemental de Maisons des 1000 jours initié en 2023 : Barséquanais en Champagne et Troyes Champagne Métropole, rejoignent les Maisons de La Chapelle Saint-Luc et Arcis-Mailly-Ramerupt 		Futurs parents, nouveaux nés et fratries
Onzième édition de l'évènement « Partir en livre »	<ul style="list-style-type: none"> Du 18 juin au 20 juillet 2025 Le Département s'est associé aux bibliothèques et partenaires pour proposer des animations littéraires et artistiques dans 35 communes. Thématique 2025 : Les animaux et nous 		Tout public
Conseil Départemental Jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Création du CDJ en 2024 68 jeunes conseillers départementaux (un garçon et une fille par collège) 		Collégiens

NOUVEAU

NOUVEAU

Conseil Départemental Jeunes (CDJ)

Dans le cadre de ses compétences en solidarité et cohésion territoriale, le Département de l'Aube a créé le Conseil Départemental Jeunes (CDJ) le 29 janvier 2024.

Installés en décembre 2024, les jeunes conseillers ont suivi un séminaire d'intégration et une formation sur la méthodologie de projet, les valeurs républicaines et la citoyenneté, avant de rejoindre l'une des six commissions thématiques. Pendant un an, ils ont visité différents services départementaux, échangé avec les élus et découvert des institutions telles que l'Assemblée nationale, le Sénat et le Parlement européen, ce qui a renforcé leur compréhension du fonctionnement démocratique et des enjeux locaux.

Répartis dans les domaines de la citoyenneté, du sport et de la santé, de la solidarité, de l'environnement, de la culture et de la communication, ils ont élaboré des projets concrets validés le 3 novembre 2025. Le premier, « Le P'tit truc en plus », vise à permettre à des personnes accompagnées par la Maison des solidarités de la Côte des Bar d'accéder à des activités culturelles ou sportives en échange d'un engagement associatif. Une journée sportive intergénérationnelle est proposée à Romilly-sur-Seine pour favoriser l'autonomie, le lien social et les rencontres entre les jeunes et les seniors. Des concerts solidaires de printemps seront organisés dans plusieurs communes rurales, avec une collecte au profit de la Croix-Rouge et un service de transport pour les personnes isolées. Le projet « Quel avenir pour nos déchets ? » propose des ateliers ludiques de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets. Un jeu de piste interactif permettra de valoriser le patrimoine du canton de Brienne-le-Château. Enfin, la commission Communication souhaite faire connaître le CDJ grâce à des articles dans *L'Aube Nouvelle* et une vidéo de présentation du rôle de conseiller jeune.

La mise en place de cette instance est rendue possible grâce à l'implication de treize agents volontaires du Département qui assurent l'animation et l'accompagnement des groupes de jeunes.

Ces initiatives témoignent de l'engagement, de la créativité et du sens de l'intérêt général des jeunes conseillers, pleinement investis dans l'amélioration du quotidien des habitants de l'Aube.



4. Enseignement supérieur et formation

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



NOUVEAU

<u>Actions</u>	<u>Chiffres clés</u>	<u>Avancées des actions</u>	<u>Cible</u>
EvolUTTion 1 phase 2	<ul style="list-style-type: none"> • EvolUTTion II prolonge la modernisation engagée par l'UTT. • Il porte sur l'isolation, la mise à niveau des locaux d'enseignement et la sécurisation du campus. • Le projet comprend aussi des améliorations de l'amphithéâtre et des équipements numériques. • Autorisation de programme de 3,5 millions d'euros depuis 2019 • Objectif : renforcer la transition énergétique, numérique et pédagogique de l'université. 	 75 %	
Soutien actif aux établissements d'enseignements supérieurs dans l'Aube	<ul style="list-style-type: none"> • Subventions octroyées aux différents établissements : <ul style="list-style-type: none"> ◦ UTT : 400 000 € en fonctionnement et 136 558 en investissement ◦ Campus des comtes de Champagnes : 195 000 € en fonctionnement ◦ Inspé : 51 500 € en fonctionnement ◦ Association Troyes Aube Formation (Groupe Yschools) : 1 065 600 € en fonctionnement 		Étudiants
Bourses d'études départementales année universitaire 2024-2025	<ul style="list-style-type: none"> • 1 325 étudiants éligibles pour un montant total de 438 100 € • 23 étudiants en médecine pour 27 600€ 		
Troyes Aube Campus	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation d'une signalétique : couleurs par domaine et panneaux pour cohérence visuelle 	 75 %	

NOUVEAU

Troyes Aube Campus

Troyes Aube Campus est la nouvelle identité de la zone de la Technopole de l'Aube, située sur les communes de Troyes et Rosières-près-Troyes. Depuis 1995, date de la création de l'Université de Technologie de Troyes (UTT), cette zone s'est progressivement transformée pour devenir un véritable campus intégré, combinant enseignement supérieur, recherche, innovation, activités économiques et infrastructures sportives. Cette évolution traduit une volonté forte de renforcer l'attractivité du territoire et de valoriser l'excellence académique et technologique du département de l'Aube.

Le projet Troyes Aube Campus vise à créer une identité forte et visible pour la zone, facilitant sa reconnaissance et sa valorisation au niveau régional et national. La signalétique a été repensée pour offrir une cohérence visuelle, avec des couleurs symboliques pour chaque domaine : violet pour l'enseignement supérieur, vert pour l'économie et jaune pour le sport. Cette identité vise également à renforcer les synergies entre les établissements d'enseignement supérieur, les entreprises innovantes et les infrastructures sportives, stimulant ainsi l'innovation et la créativité sur le territoire. Le campus ambitionne d'attirer des talents, des entreprises et des projets, en positionnant la zone comme un lieu d'excellence, de collaboration et d'émulation.

Les acteurs concernés par le projet incluent les établissements d'enseignement supérieur et les laboratoires de recherche, les entreprises technologiques et startups implantées sur le site, ainsi que les infrastructures sportives et les acteurs liés à la promotion d'activités physiques et sportives.



La position géographique de la Technopole, au cœur de l'Aube avec des accès rapides, constitue un atout pour renforcer la visibilité et l'attractivité de la zone. La combinaison unique d'enseignement, d'économie et de sport favorise une approche intégrée et collaborative qui stimule l'innovation et la créativité.

Le lancement officiel de cette nouvelle identité a été effectué par Philippe Pichery, président du Conseil départemental de l'Aube, en présence des partenaires locaux. Le déploiement de la signalétique, comprenant totems, panneaux et habillages des bâtiments, est en cours afin de renforcer l'image et la cohérence visuelle du campus.

Le Troyes Aube Campus se veut ainsi un lieu d'émulation et de créativité, contribuant au rayonnement et à l'attractivité du territoire auprès des talents, des entreprises et des porteurs de projets.

5. Qualité de vie au quotidien



<u>Actions</u>	<u>Chiffres clés</u>	<u>Avancées des actions</u>	<u>Cible</u>
Mise en place du télétravail pour les agents du Département	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place au 01/10/2021 454 agents bénéficient du télétravail 13 agents en télétravail médical Deux modalités d'exercice du télétravail : <ul style="list-style-type: none"> le télétravail sous forme de jours fixes par semaine (maximum deux jours hebdomadaires pour un agent à temps plein) le télétravail sous forme d'un forfait de 20 jours flottants par an, nouveauté juillet 2023 (ou 10 par semestre en cas de changement de modalité en cours d'année) 		Agents du Département
Renforcement de l'intervention du Département de l'Aube en faveur de l'habitat ancien (rénovation ou adaptation des logements anciens)	<p>Lancement d'une étude en mai 2024 pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> éclairer les choix de la collectivité sur son soutien à l'habitat privé ancien se positionner au mieux dans la nouvelle contractualisation du Service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) sur la base des principes de subsidiarité, complémentarité, de solidarités sociales et territoriales et, au regard des interventions et critères d'instruction de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) 	25 %	Tout public
France numérique ensemble	<ul style="list-style-type: none"> Permettre aux aubois de développer leur culture numérique et de diversifier, en sécurité et en confiance, les usages qu'ils ont des services numériques Favoriser l'interconnaissance des acteurs locaux et création d'un espace réseau dématérialisé à destination des aidants avec ressources locales disponibles Permettre une meilleure accessibilité : équiper des lieux d'accueil, stimuler l'offre d'accompagnement vers l'inclusion numérique et outiller les professionnels 	75 %	Tout public
Projet alimentaire territorial	<ul style="list-style-type: none"> Juin 2024 : label niveau 2 pour le PAT 		Tout public
Organisation de livraisons à destination de la restauration collective publique favorisant l'alimentation locale	<ul style="list-style-type: none"> 2 agents au service de la gestion de la plateforme Manger local et des livraisons En 2024, les lycées de Saint-Pouange, de Crogny, des Lombards à Troyes, et le restaurant inter administratif ARIA ont adhéré à la plateforme Mangerlocal En 2025, le lycée Chrestien de Troyes a adhéré à la plateforme Mangerlocal Les collèges publics aubois ont bénéficié d'une aide départementale pour l'approvisionnement de la plateforme Sept nouveaux producteurs font confiance au dispositif 		Bénéficiaires de restauration collective publique

La plateforme Mangerlocal

La Charte de la restauration scolaire dans les collèges publics de l'Aube de 2019 vise à « rendre accessible à tous une alimentation saine, davantage tournée vers un approvisionnement local, de qualité ; faire du temps méridien un temps éducatif, de détente et de convivialité, important dans la vie de l'élève et intégré au projet d'établissement ».

Le constat était double :

- une difficulté pour les établissements d'accéder aux productions locales, essentiellement pour des questions de logistique ;
- la volonté des agriculteurs d'intégrer la restauration collective mais avec des problématiques de redimensionnement, d'adaptation des volumes et de transport.

Le Département a donc planifié l'organisation d'une logistique d'approvisionnement pour mettre en relation les producteurs locaux et les collèges tout en conservant une souplesse de fonctionnement et en apportant de la visibilité aux producteurs :

- ouverture d'une plateforme Internet de commandes ;
- aménagement d'un dépôt logistique pour centraliser les produits commandés ;
- mise en place d'un service régulier de livraison des établissements.



La plateforme Mangerlocal est née !

Elle est animée par deux agents à temps plein, dispose d'un local avec deux chambres froides et d'une chambre sèche et d'un camion frigorifique.

Tous les collèges aubois sont adhérents, ainsi que 4 lycées, le Centre départemental de l'enfance et le restaurant inter-administratif de Troyes, plus de 30 producteurs sont référencés pour plus de 200 produits.

Les 14, 16 et 17 octobre 2025, lors de la semaine du goût, la plateforme Mangerlocal a initié une opération, dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de l'Aube, visant à créer du lien entre les équipes de cuisine de trois collèges (Bar-sur-Aube, Ervy-le-Châtel et Sainte-Savine), les élèves et les producteurs : le Menu 100% aubois, entièrement constitué d'aliments issus d'un approvisionnement par la plateforme.

Le menu proposé a été l'occasion de montrer aux collégiens la variété des productions aubois et les possibilités de leur valorisation dans l'assiette. Le « fait maison » a été également mis à l'honneur (la majorité des collèges publics aubois bénéficie d'une cuisine réalisée sur place). L'un des producteurs ayant fourni les denrées du menu a été invité à présenter durant tout le temps du repas son activité et un échantillon de ses produits, au plus près des collégiens et des équipes, favorisant un contact direct.



Photo : C.Péchiné – Département de l'Aube

6. Emploi et insertion professionnelle



<u>Actions</u>	<u>Chiffres clés</u>	<u>Avancées des actions</u>	<u>Cible</u>
Cumul du RSA avec le palissage et les vendanges afin de favoriser l'insertion et le retour au travail tout en augmentant le revenu	<ul style="list-style-type: none"> En 2024, environ 268 foyers ont déposé des demandes de cumul pour le palissage et les vendanges. Les bénéficiaires disposent de deux ans pour soumettre leur demande afin de bénéficier du cumul. 		Bénéficiaires du RSA
Convention pour le traitement des déchets ménagers du Service Assistance Route et Matériels (SARM) et le recyclage des déchets de bureau avec une entreprise d'insertion	<ul style="list-style-type: none"> Contrat de gestion des déchets avec la société Elise (entreprise à vocation sociale et d'insertion) pour la collecte et le recyclage des ordures ménagères, papiers, bouteilles plastiques, canettes métalliques, piles, ampoules. 		
Marchés publics réservés à des associations d'insertion	<ul style="list-style-type: none"> Entretien régulier des espaces verts des propriétés départementales : 10 accords-cadres attribués à 5 structures d'insertion pour une durée de 4 ans (juillet 2021 à juillet 2025). Entretien des espaces verts des zones d'activités du Département (Parc logistique de l'Aube et Torvilliers) et des annexes de voiries départementales. Entretien des abords des lacs. 		Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA
Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)	<ul style="list-style-type: none"> En 2024, les 27 structures d'insertion pour l'activité économique (SIAE) de l'Aube, dont 17 Ateliers Chantiers d'insertion, ont employé 1 435 personnes. Le Département a soutenu ces ACI à hauteur de 3 167 720 €, dont 956 000 € pour le fonctionnement des structures et 2 211 720 € pour les contrats de travail. 		
Gestion du Parc Logistique de l'Aube et de la zone d'activités de Torvilliers	<ul style="list-style-type: none"> Parc Logistique de l'Aube : <ul style="list-style-type: none"> 7 entreprises regroupant plus de 1 000 salariés Chantiers en cours pour ID Logistics et STTI Zone d'activités de Torvilliers : <ul style="list-style-type: none"> 10 entreprises regroupant plus de 150 salariés 2 implantations d'entreprise validées en 2025 		Entreprises
Financement par le Département de prix attribués par Initiative Aube	<ul style="list-style-type: none"> 3 prix dont 1 classique, 1 Starter et 1 starter «insertion» pour les créateurs/repreneurs et entreprises de moins d'un an 		Entreprises

Les 20 ans du Parc logistique de l'Aube

Aménagé en 2005, le Parc logistique de l'Aube, implanté sur 250 hectares, célèbre cette année ses 20 ans d'existence.

Véritable moteur économique du territoire, cette zone d'activités dédiée à la logistique et au transport accueille aujourd'hui sept entreprises majeures : Lacoste, Petit Bateau, Logtex, Mondial Relay, Bouchara, Panattoni et UFP International.

Deux nouveaux projets viennent renforcer la dynamique du site : ID Logistics et STTI, actuellement en cours de construction.

L'accessibilité du site est assurée par la ligne 2 du réseau de transport en commun (TCAT), contribuant à une mobilité plus durable pour les salariés.

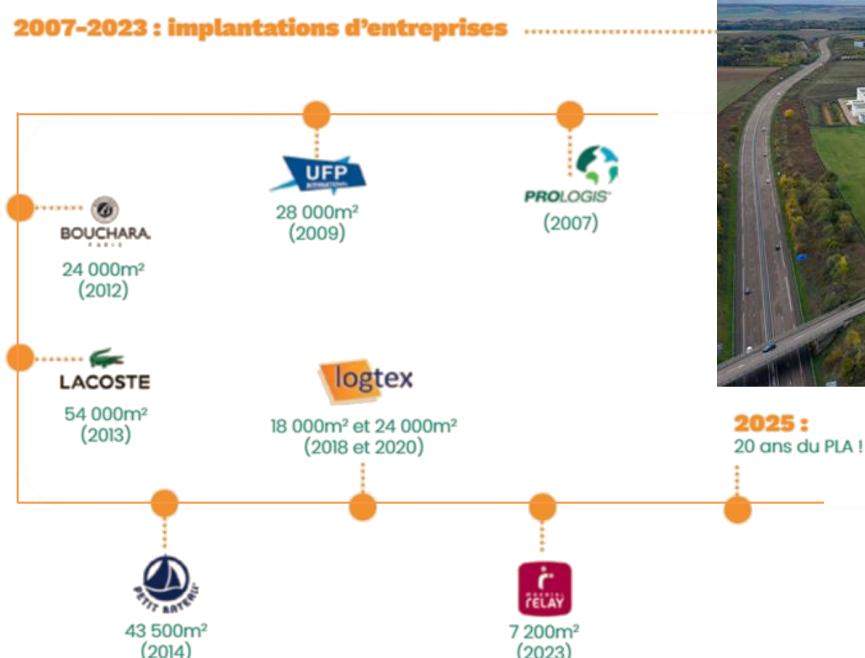
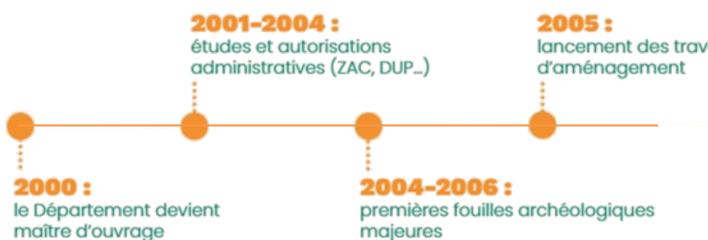
Un engagement affirmé en faveur du développement durable

Le Parc logistique de l'Aube illustre parfaitement la compatibilité entre développement économique et respect de l'environnement.

- Plus de 25 000 arbres y ont été plantés, une coulée verte traversée par le ru de Savoie structure le cœur du site et favorise la biodiversité.
- La zone accueille une faune et une flore exceptionnelles, préservées par une gestion réfléchie des espaces naturels et le suivi attentif des naturalistes.

Plusieurs entreprises sont engagées dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) :

- Éco-pâturage avec des moutons pour l'entretien naturel des espaces verts ;
- Projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur l'entrepôt de Panattoni ;
- Sensibilisation et protection de la biodiversité en collaboration avec l'Office Français de la Biodiversité



7. Soutien et solidarité avec les communes et intercommunalités



<u>Actions</u>	<u>Chiffres clés</u>	<u>Avancées des actions</u>	<u>Cible</u>
Soutien du Département pour les projets ne rentrant pas dans les dispositifs d'aides classiques		✓	
Subvention des équipements sportifs communaux et intercommunaux	Budget d'investissement de 7 M€	✓	
Subvention des équipements culturels et patrimoine historique communaux et intercommunaux		✓	
Subvention dans le cadre des constructions scolaires (cantine, extensions écoles, préaux, etc.)		✓	Communes et/ou intercommunalités
Soutien aux aménagements de loisirs et aux équipements touristiques	Budget de 73 067 €	✓	
Soutien financier aux petites communes	<ul style="list-style-type: none"> Création du dispositif le 1^{er} janvier 2024 Bénéficiaires : communes de moins de 250 habitants (données INSEE) Budget : 868 K€ en 2025 	✓	

Bilan des dispositifs d'aides aux communes – Année 2025

Le Département de l'Aube poursuit en 2025 son engagement en faveur du développement durable à travers un ensemble de dispositifs d'aide destinés à accompagner les communes dans leurs projets d'aménagement, de rénovation et de valorisation du cadre de vie. Ces soutiens visent à améliorer les infrastructures publiques, encourager les économies d'énergie, renforcer l'accessibilité et préserver le patrimoine bâti sur l'ensemble du territoire départemental.

Dans le domaine sportif, une subvention de 296 630 € a été versée à la commune d'Arcis-sur-Aube pour la rénovation du gymnase COSEC du collège. Cette opération permet de moderniser l'équipement tout en intégrant des améliorations en matière de performance énergétique.

Sur le plan socioculturel, la commune de Buchères a bénéficié d'une aide de 75 075 € destinée à la rénovation de sa salle des fêtes, un espace central pour la vie locale dont la remise à niveau contribue à renforcer la convivialité et le dynamisme communal.

Le secteur scolaire a également fait l'objet d'investissements importants, notamment à Saint-André-les-Vergers, où l'école Paul Maitrot fait l'objet d'un vaste programme comprenant une réhabilitation complète, la mise en accessibilité, une extension des locaux ainsi qu'une rénovation énergétique ambitieuse. Le Département a soutenu ce projet à hauteur de 402 900 €, permettant d'offrir aux élèves et aux équipes pédagogiques un environnement moderne, durable et adapté aux besoins actuels.



Rénovation de l'école Paul Maitrot à Saint-André-les-Vergers

Source : Facebook Ville de Saint-André-les-Vergers

La préservation du patrimoine historique demeure également une priorité. À Ervy-le-Châtel, une subvention de 156 088 € a été attribuée pour des travaux de rénovation de l'église, au titre d'une tranche optionnelle. Cette intervention contribue à sauvegarder un édifice emblématique et à mettre en valeur l'identité culturelle du territoire.

Enfin, dans le cadre du dispositif d'aide aux petites communes, le Département a engagé une enveloppe de 868 250 € pour l'année 2025. Cette somme a permis d'accompagner 139 projets portés par 114 communes.

L'ensemble de ces interventions témoigne de la volonté du Département de l'Aube de soutenir un développement équilibré, respectueux de l'environnement et au service de la qualité de vie des habitants, en accompagnant les communes dans leurs projets structurants et durables.

8. Sport pour tous, sport adapté et sport de haut niveau



<u>Actions</u>	<u>Chiffres clés</u>	<u>Avancées des actions</u>	<u>Cible</u>
Transport d'élèves en situation de handicap dans le cadre de la pratique sportive UNSS, transport occasionnel des collégiens.	<ul style="list-style-type: none"> Bénéficiaires du transport UNSS : environ 700 collégiens sur l'année scolaire 2024-2025 Budget : environ 90 K€ 	<div style="width: 100%;"><div style="width: 100%;">100 %</div></div>	Collégiens
Octroi de subventions aux associations sportives	<ul style="list-style-type: none"> Subvention de fonctionnement : 1,5 M€ Subvention d'investissement : 150 K€ 		Associations
Une année 2025 placée sous le signe de la transition et de la continuité sportive	<ul style="list-style-type: none"> 2025 marque une transition après les Jeux Olympiques 2024. Les Jeux de l'Aube sont renouvelés jusqu'en 2028 pour les collégiens. Le Département continue de soutenir de nombreux événements sportifs. le Centre sportif avec la CIME accueille plusieurs compétitions majeures en 2025. Les infrastructures servent aussi aux entreprises pour réunions et événements. 	<div style="width: 100%;"><div style="width: 100%;">100 %</div></div>	Tout public

NOUVEAU

Une année 2025 placée sous le signe de la transition et de la continuité sportive

L'année 2025 marque une période de transition et de consolidation après l'intensité exceptionnelle vécue lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. L'année précédente a en effet été rythmée par l'accueil de nombreuses délégations étrangères et par le passage de la flamme olympique et paralympique sur le territoire aubois — un moment fort, porteur de fierté collective et de rayonnement pour le Département.

Les Jeux de l'Aube ont été reconduits pour la nouvelle olympiade 2024-2028. Cette décision traduit la volonté de prolonger la dynamique sportive et éducative initiée autour de Paris 2024.

Ce programme permettra notamment aux collégiens aubois de continuer à bénéficier de ce projet fédérateur jusqu'aux Jeux Olympiques de Los Angeles 2028, en favorisant la pratique sportive, la découverte de disciplines variées et la transmission des valeurs de l'olympisme. Parallèlement, le Département maintient son soutien actif à un large éventail de manifestations sportives sur l'ensemble du territoire.

En 2025, plusieurs événements d'envergure ont ainsi été accueillis dans les infrastructures départementales, témoignant du dynamisme sportif local et de la qualité des équipements mis à disposition.

Des manifestations sportives majeures en 2025

La CIME (Complexe International Multisport Escalade) a été le théâtre de nombreuses compétitions de haut niveau, parmi lesquelles :

- le Championnat Grand Est de judo,
- le Championnat de France de vitesse d'escalade,
- le Championnat de futsal du Grand Est,
- et la finale du Championnat de France UNSS de futsal.



Par ailleurs, le Centre Sportif de l'Aube et le Centre de Tennis de l'Aube ont eu l'honneur d'accueillir les ramasseurs de balles de Roland-Garros pour leur dernier stage de préparation avant le prestigieux tournoi parisien, confirmant une nouvelle fois la reconnaissance nationale des équipements départementaux.

Des infrastructures au service du sport et du monde économique

Les équipements du Département ne se limitent pas à la pratique sportive : ils sont également ouverts et attractifs pour le monde économique.

Les salles de réunion, espaces de restauration et amphithéâtres du Centre Sportif de l'Aube, ainsi que les installations sportives telles que la CIME, sont régulièrement sollicités par les entreprises locales et régionales.

Ces dernières y organisent séminaires, formations et événements d'entreprise, démontrant que le sport constitue un formidable levier de cohésion, de motivation et de bien-être collectif.

9. Culture et tourisme

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSEMENT ÉCONOMIQUE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



<u>Actions</u>	<u>Chiffres clés</u>	<u>Avancées des actions</u>	<u>Cible</u>
Soutien à l'Agence Aube en Champagne Attractivité (ACA)	<ul style="list-style-type: none"> Subvention annuelle pour le fonctionnement de l'ACA : 1,5 M € 		
Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)	<ul style="list-style-type: none"> Marché d'expertise de 41 itinéraires de randonnée de qualité labellisables Coût estimatif des prestations : 66 420 € Arpentage des circuits réalisé Etude cadastrale en cours 1ère version du projet de plan révisé adopté par l'Assemblée départementale le 31 mars 2025, comprenant 86 itinéraires, soit un réseau de plus de 2030 km répartis comme suit : <ul style="list-style-type: none"> 21 GR® (circuits de Grande Randonnée) et GRP® (circuits de Grande Randonnée de Pays), gérés par la FFRP ; 41 PR (circuits de Promenade et Randonnée) de qualité (itinéraires classés niveau 1) ; 24 PR (circuits de Promenade et Randonnée) de la Côte des Bar. 	25 %	Tout public
Actions menés par Aube en Champagne Attractivité			
Livre blanc du Slow Tourisme Lab	<ul style="list-style-type: none"> 10 ans d'expérimentations, d'analyses et de collaborations au cœur des territoires ruraux pour montrer comment le slow tourisme peut devenir un levier concret de développement économique, social et environnemental. 		
Accompagnement des hôteliers à l'affichage environnemental	<ul style="list-style-type: none"> Audits par l'ACA de 34 hôtels du département pour la mise en place de l'affichage environnemental, visant à mesurer l'impact écologique d'une nuitée et à valoriser les pratiques durables de chaque établissement. 	75 %	
Elaboration carte producteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une page sur l'extranet de l'ACA avec pour objectif de faire la promotion des producteurs locaux à destinations des prestataires touristique et valoriser le circuit-court. 	75 %	
Animation & engagement Tourisme & Handicap (T&H)	<ul style="list-style-type: none"> 9 prestataires touristiques ont été labellisés « Tourisme & Handicap » et 2 sont en cours d'instruction. 		
Certification label DID (Destination Innovante Durable)	<ul style="list-style-type: none"> 16 structures du territoire ainsi que l'ACA sont labellisées Destination Innovante Durable 	75 %	
Promotion labelisation Accueil vélo	<ul style="list-style-type: none"> 9 lieux labellisés en 2025 et 2 candidatures en cours. Objectifs : mettre en avant la pratique du vélo aux seins des structures touristiques pour développer la mobilité douce 		
Déploiement de nudges dans les hébergements touristiques	<ul style="list-style-type: none"> L'ACA propose aux hébergements touristiques des outils afin d'inciter les visiteurs à adopter des gestes écoresponsables. Cette initiative favorise la réduction de l'impact environnemental tout en améliorant l'expérience client. 		

L'Agence Aube en Champagne Attractivité (ACA), moteur d'un tourisme durable et responsable

Certification « Destination Innovante Durable » (DID)

L'Agence Aube en Champagne Attractivité pilote la démarche départementale en faveur d'un tourisme durable et d'un événementiel éco-responsable, en partenariat avec Troyes Champagne Métropole.

Cette stratégie s'articule autour de neuf enjeux majeurs directement issus des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

À ce jour, seize structures du territoire, dont l'ACA, le Département de l'Aube et ses équipements emblématiques (Centre de Congrès de l'Aube, Cité du Vitrail, Centre Sportif de l'Aube), sont labellisées DID.

L'objectif est de garantir aux visiteurs une expérience touristique responsable et cohérente tout au long de leur séjour — de l'hébergement à la restauration, en passant par les mobilités, les activités, le shopping, la culture et l'événementiel.

Les traiteurs aubois unis pour un événementiel plus durable

Dans le cadre du **label Destination Innovante Durable** (DID), les traiteurs du territoire se sont engagés dans une charte de collaboration responsable qui concilie qualité, ancrage local et respect de l'environnement.

Ils privilégient un approvisionnement en produits locaux dans un rayon de 100 kilomètres, favorisent les circuits courts, la saisonnalité et les produits issus de l'agriculture biologique. Leur démarche intègre également l'exclusion des espèces de poissons menacées, la valorisation de l'emploi local, l'inclusion des personnes en situation de handicap et l'usage de vaisselle réutilisable pour réduire la production de déchets.

Cet engagement se traduit par des actions concrètes menées collectivement :

- redistribution des surplus alimentaires à une association locale, expérimentation de carafes d'eau pour supprimer les bouteilles plastiques ;
- installation de pôles de tri et de compostage au Centre de Congrès de l'Aube en partenariat avec l'APEI ;
- et création d'une cartographie en ligne des producteurs locaux intégrée au projet alimentaire territorial afin de renforcer durablement les circuits courts.

L'ensemble de ces initiatives s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Elles visent à réduire et valoriser les déchets, diminuer les produits à usage unique et renforcer l'impact social et environnemental d'un événementiel aubois plus vertueux et exemplaire.



10. Infrastructures et mobilités



<u>Actions</u>	<u>Chiffres clés</u>	<u>Avancées des actions</u>	<u>Cible</u>
Poursuite des infrastructures des voies vertes	<p>Trois itinéraires cyclables structurants, inscrits au Schéma national des Véloroutes, en cours d'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> la voie verte du canal de la Haute-Seine de Crancey vers Nogent-sur-Seine: 11 km ; la voie verte de Dienville à la Porte du Der : 40 km avec une 1^{ère} phase de travaux, lancée en 2026 entre Dienville et La Chaise ; 	<div style="width: 25%;"><div style="background-color: #5d7a32; width: 100%; height: 10px;"></div><div style="background-color: #a9f582; width: 90%; height: 10px;"></div></div> 25 %	
Solution de court voiturage KAROS	<ul style="list-style-type: none"> Nouveau marché conclu en août 2023 Plus de 7 000 inscrits, 1 734 covoitureurs et 95 480 trajets réalisés depuis le lancement de l'application en septembre 2021 sur le territoire du département de l'Aube (hors TCM), soit un gain d'environ 656 K€ de pouvoir d'achat, 221 tonnes de CO2 évitées et plus de 1,7 millions de kilomètres en autosolisme évités 		
Délégation de service public (DSP) de l'Aérodrome de Troyes/Barberey	<ul style="list-style-type: none"> Contribution annuelle versée au délégataire par le Département : 100 K€ Accréditation AIRPORT CARBON de niveau 3 		
Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques	<ul style="list-style-type: none"> 11 bornes installées : Mesnil-Saint-Père : 3 sur le parking du port et 3 sur le parking de la halle sportive, Vassaules (1), Technopôle (1) et Hôtel du Département (3) Déploiement au CDE de 4 bornes, extensible à 6 (pour véhicules de service) 	<div style="width: 75%;"><div style="background-color: #5d7a32; width: 100%; height: 10px;"></div><div style="background-color: #a9f582; width: 90%; height: 10px;"></div></div> 75 %	
Installation de bornes de recharge pour VAE électrique sur les sites des lacs de la forêt d'Orient	<ul style="list-style-type: none"> 3 bornes installées : Mesnil-Saint-Père, Dienville et Géraudot 	<div style="width: 100%;"><div style="background-color: #5d7a32; width: 100%; height: 10px;"></div><div style="background-color: #a9f582; width: 100%; height: 10px;"></div></div> 100 %	Tout public
NOUVEAU	Renouvellement des couches de chaussée par retraitement à froid à l'émulsion de bitume	<ul style="list-style-type: none"> Travaux réalisés entre 2022 et 2024 sur 9 sections de routes départementales Surface totale concernée : 80 000 m² Utilisation de la méthode de retraitement en place à l'émulsion de bitume Objectif : prolonger la durée de vie des chaussées tout en réduisant l'impact environnemental 	<div style="width: 25%;"><div style="background-color: #5d7a32; width: 100%; height: 10px;"></div><div style="background-color: #a9f582; width: 90%; height: 10px;"></div></div> 25 %
	Aires de covoiturage	<p>À ce jour, 5 aires de covoiturage sont terminées et en service</p> <ul style="list-style-type: none"> Une aire de covoiturage de 49 places est en cours de construction au niveau du diffuseur de Torcy-le-Petit, en partenariat avec SANEF Une aire de 30 places sera construite au niveau du diffuseur n°23 de l'A5, à Ville-sous-la-ferté Enfin, une aire est en étude à Charmont sur Barbuise sur l'A26 	<div style="width: 75%;"><div style="background-color: #5d7a32; width: 100%; height: 10px;"></div><div style="background-color: #a9f582; width: 90%; height: 10px;"></div></div> 75 %
Requalification du littoral du lac d'Orient à Mesnil-Saint-Père	<ul style="list-style-type: none"> Phase 1 (juin 2024) terminée : 268 places de parking créées, éclairage public (2,9 M€). Phase 2 (fin 2025) en voie d'achèvement : parvis et parking 250 places, terrain multisport, rénovation (3,24 M€). Aménagements : 650 m de Vélovoie, 800 m piétons, 205 arbres, 6 bornes électriques, mobilier urbain et belvédères. 	<div style="width: 75%;"><div style="background-color: #5d7a32; width: 100%; height: 10px;"></div><div style="background-color: #a9f582; width: 90%; height: 10px;"></div></div> 75 %	

Requalification des bords du lac d'Orient à Mesnil-Saint-Père

Lancé en 2019, le projet de requalification du front de lac à Mesnil-Saint-Père a déjà vu aboutir ses deux premières phases. Portée par le Département de l'Aube, cette opération a pour objectifs d'améliorer la fluidité et la sécurité de la circulation, de redonner une place importante à la nature et d'offrir une qualité de service renforcée aux usagers comme aux touristes.

La première phase, livrée en juin 2024, a concerné la réorganisation des parkings du port et de la Maison des Lacs. Elle comprend la création d'un parking perméable de 160 places au port, réalisé en dalles alvéolées, ainsi que l'aménagement de 108 places supplémentaires à la Maison des Lacs. L'ensemble de ces travaux, incluant l'éclairage public, représente un investissement de 2 900 000 € TTC.

La seconde phase, en voie d'achèvement, porte sur la requalification du parvis de la Maison des Lacs et l'aménagement du parking de la halle sportive. Elle comprend la création d'un parking de 250 places pour véhicules légers — dont 80 % en terre-pierre — ainsi que 5 places pour bus. Cette étape comprend également l'installation d'un terrain multisport, de nouveaux agrès sportifs et la rénovation complète du parvis. Le coût total des travaux, incluant l'éclairage public, s'élève à 3 240 000 € TTC.

Au terme de ces deux phases, 650 mètres linéaires de Vélovoie et 800 mètres de cheminements piétons auront été créés. Le site bénéficiera également de la plantation de 205 arbres, de l'installation de 6 bornes de recharge pour véhicules électriques, de 40 arceaux vélos et de 3 belvédères en bois au niveau du port. Enfin, le mobilier urbain sera enrichi avec 9 tables de pique-nique — dont une accessible aux personnes à mobilité réduite — et 7 bancs.

